



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°11 Juin 2015

Les forêts de Rouen sont labellisées

Le 2 juin 2015, les forêts domaniales de Roumare, Verte et de La Londe-Rouvray ont été distinguées par le label Forêt d'Exception®, à la suite de l'avis favorable émis par le comité national d'orientation du 15 avril.

Plus d'une centaine de personnes assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée en présence d'Olivier Soulères, directeur général de l'ONF par intérim, de Paul Arnould, président du Comité national d'orientation Forêt d'Exception®, de Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie, de Claude Taleb, vice-président de la région Haute-Normandie, d'Edith Vidal, directrice régionale de l'Alimentation de l'agriculture et de la forêt représentant le préfet de la Région Haute-Normandie et de Luc Liogier, directeur régional des Affaires culturelles.

Le label consacre ici à la fois :

- la richesse patrimoniale de trois massifs forestiers (10.600 hectares) situés au sein de l'agglomération rouennaise, la plus peuplée des dix aires urbaines de France à cœur forestier,
- l'engagement concret et durable des acteurs locaux (Métropole Rouen Normandie, ONF, Région et services de l'Etat) pour la préservation de ces forêts périurbaines et de leur multifonctionnalité.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre depuis 2008, dans le cadre du programme Forêt d'Exception® inscrit au sein de la Charte forestière de territoire de la Métropole. Les prochaines priorités concernent le renforcement du rôle de sentinelle et de laboratoire que jouent les forêts de Rouen, vis-à-vis des enjeux du 21^e siècle.

Charte forestière de territoire et label Forêt d'Exception®, complémentarité et continuité d'une stratégie intégrée au projet de territoire

Le contrat de projet Forêt d'Exception s'inscrit ici au cœur de la Charte forestière de territoire de Rouen.

Leur comité de pilotage est commun. Il rassemble une grande diversité d'acteurs régionaux, institutionnels et associatifs, autour de la Métropole Rouen Normandie (71 communes) et de l'ONF.

Leur 3^e contrat CFT a été signé par les acteurs le 17 juin 2015.

© Catherine Savary / ONF



Paul Arnould, Frédéric Sanchez, Claude Taleb et Olivier Soulères

La vie du réseau Forêt d'Exception®

Formation « Concertation et dialogue territorial » à Aix en Provence

Du 30 mars au 2 avril, Philippe Barret, Association Geysler, a animé cette formation auprès d'un groupe de 15 personnes de l'ONF.

Un public ouvert et actif, constitué de chefs de projet Forêt d'Exception (Bercé, Boscodon, Montagne de Reims, Tronçais, Volcan de Martinique), de gestionnaires forestiers (directeur d'Agence et chefs d'Unité territoriale), de chargés d'étude accueil et environnement.

Sur tout le territoire, les projets avancent à grands pas : dans la phase de lancement de la concertation (Haguenau), le franchissement des dernières étapes avant l'élaboration du dossier de candidature (Montagne de Reims, Volcans de Martinique), et la concrétisation des actions en forêt (Fontainebleau).

Mise en valeur des paysages sur le Rocher Fourceau en forêt de Fontainebleau

Autrefois maintenus ouverts par le pâturage, les incendies et l'extraction du grès, certains paysages pittoresques de Fontainebleau se sont progressivement refermés avec des pins. Début avril, **un chantier couplant traction animale et mécanisation** a débuté sur le Rocher Fourceau pour ouvrir de nouveaux points de vue. Le débardage avec des chevaux ardennais évacue les grumes depuis le chaos rocheux vers une zone accessible au porteur.

Succès des premiers ateliers participatifs à Haguenau

Mardi 19 mai, 70 personnes ont répondu à l'invitation de l'ONF et de la ville de Haguenau sur le thème : **définissons ensemble l'identité de la forêt**. Lancée en début d'année, la démarche de labellisation a ainsi connu son premier exercice concret de concertation avec des ateliers participatifs. Le fruit de ce travail alimentera le diagnostic qui sera soumis à la validation du comité de pilotage, réuni pour la première fois le 3 septembre prochain.



2^e rencontres forestières de la Montagne de Reims et signature du contrat de projet

Le 9 juin, la deuxième édition des Rencontres forestières a réuni à Verzy plus de soixante participants. Racontant **l'histoire des intrigants « Faux de Verzy »**, les quatre conférenciers ont exploré les traces du patrimoine historique présent sur le massif de la Montagne de Reims, présenté les relations entre l'activité viticole et les forêts, l'histoire de l'abbaye de Saint-Basle, les différentes légendes portant sur les Faux, puis les causes génétiques de l'apparence de ces hêtres tortueux. L'ONF a illustré, en forêt, les actions pour préserver ce patrimoine unique.

Cette manifestation est une des actions concrètes du contrat de projet Forêt d'Exception® en Montagne de Reims, véritable feuille de route pour la période 2014-2018.

La signature de ce contrat a clôturé la journée. Une trentaine de représentants se sont réunis au Manoir Veuve Clicquot Ponsardin à Verzy afin d'officialiser la seconde étape des démarches de labellisation Forêt d'Exception® et de concrétiser leurs engagements.



Après la conférence, visite des Faux de Verzy avec Denis Rabate, agent de l'ONF à Verzy



Les signataires du contrat de projet autour de Corine Démotier, présidente du Comité de pilotage

L'activité du comité national d'orientation Forêt d'Exception®

Au cours du deuxième trimestre, les membres du Comité national ont été sollicités sous différentes formes : visites de terrain en plénière, travail des rapporteurs sur les dossiers de candidature, groupe de travail à Paris.

Quel est le rôle du rapporteur d'un dossier de candidature ?

Membres du Comité national d'orientation qui les mandatent, deux rapporteurs étudient chaque candidature au label produite par le Comité de pilotage local.

Ils adoptent une posture de médiateurs entre le Comité de pilotage local et le Comité national d'orientation.

En 2015, un groupe de travail – Paul Arnould, Olivier Nougarede, François Aureau, Anne Vourc'h et Christèle Gernigon – prépare un **guide du rapporteur** qui précisera les contributions et la forme du rapport attendus.

A la rencontre des acteurs du projet des Volcans de Martinique

Du 21 au 23 avril, Thierry Lefebvre (rapporteur du dossier de candidature avec Paul Arnould) et Christèle Gernigon (animatrice nationale du programme) ont été accueillis par les équipes de l'ONF en Martinique.

Le programme de ces 3 jours était dense : visites de terrain sur la Montagne pelée et les Pitons du Carbet (gestion et exploitation forestière, protection de la biodiversité, aménagements pour l'accueil du public), rencontres de la présidente du Conseil général de Martinique, du président du Parc naturel régional et du directeur régional de l'ONF, et réunion de restitution des ateliers concernant l'élaboration du contrat de projet.



Aménagement d'accès au site d'Absalon, avec le Conseil général

Le Comité national d'orientation dans les forêts du Bassin d'Arcachon

Les 11 et 12 mai, douze membres du Comité national d'orientation sont allés à la rencontre des acteurs – élus, services techniques et associations – du projet mené sur les forêts domaniales de La Teste-de-Buch et de Lège-et-Garonne.

Seules représentantes des forêts littorales au sein du réseau national, ces forêts ont un caractère exceptionnel. Il relève à la fois de leur situation géographique particulière, de part et d'autre du Bassin d'Arcachon, à proximité de la Dune du Pilat, et de leur histoire forestière : elles constituent le berceau des premiers essais réussis de semis forestiers pour fixer les dunes, à partir des années 1780.



Rencontre avec élus et associations sur la commune de Lège-Cap Ferret



Visite et réunion de synthèse en forêt de La Teste-de Buch

Deux rapporteurs en visite sur la Montagne de Reims



Le 3 juin, Anne Vourc'h et Julie Marsaud ont parcouru les trois forêts de la Montagne de Reims : les forêts domaniales de Verzy, du Chêne à la Vierge et de Hauvillers.

Mandatées en février 2015 par le Comité national d'orientation, comme rapporteurs du prochain dossier de candidature, elles ont souhaité visiter les lieux en compagnie des représentants du Parc naturel régional et de l'ONF.